Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 08/04/2025 à 12h09
Réference de l'AR : 054-200043693-20250326-2025_016-DE
Affiché le 08/04/2025 ; Certifié exécutoire le 08/04/2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS
Extrait n° 25-02-06

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU 26 MARS 2025

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	28	(a)
Nombre de suppléants présents(en lieu et place d'un titulaire)	5	(b)
Nombre de procurations	4	(c)
Soit un total de votants potentiels de	37	(a+b+c)

Objet

Projet INTERREG TRESOR

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : MOSCATO P (BAZAILLES)-PAYO M (BEUVEILLE)- A OLLINGER (BEUVEILLE)- WEISS J (EPIEZ)- J THOMAS (HAN DEVANT PIERREPONT)- JP JACQUE (LONGUYON) – C PERCHERON- LAHURE E- SAILLET J(LONGUYON)- FOULON N (LONGUYON)- POLLRATZKY M (LONGUYON)- HOUSSON L (LONGUYON)- AM TROMBINI(LONGUYON)- LECOINTRE C (LONGUYON)- PIEDFER D (LONGUYON)—BIZOT H (LONGUYON)- PAQUIN G (LONGUYON) –PIERRET JJ (MONTIGNY SUR CHIERS)- JIRKOVSKY E (PETIT FAILLY)- J MOINEAUX- M FAIETA (PIERREPONT)-A SIROT (ST JEAN LES LONGUYON)- R SAUNIER (SAINT PANCRE)- R JENNESSON (ST supplet) -ROESER D (TELLANCOURT)- GILLARDIN E (VILLERS LE ROND)-DALLA RIVA P (VILLETTE)-

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)*: CLAUDET E (Allondrelle la Malmaison)- D NEVEU (Charency)- ROUYER G (COLMEY) – J POIGNON (Fresnois la Montagne)- P MAZET (Viviers sur Chiers)

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : D MULDER (BASLIEUX) à J MOINEAUX (PIERREPONT) – JL WOJCIK (lONGUYON) à j SAILLET (LONGUYON)- M BORASO (LONGUYON) à AM TROMBINI (LONGUYON)- G BIANCHI (GRAND FAILLY) à D ROESER (TELLANCOURT)

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée le 01/04/2025, que la convocation du Conseil avait été faite le 20 mars 2025
Le président,

A l'appel des candidatures, C PERCHERON, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

Une conférence des Maires a eu lieu JEUDI 6 MARS à 20h, au siège de la T2L, 1 rue Jean MONNET

Une présentation par l'AGAPE du projet INTERREG TRESOR était à l'ordre du jour.

Ci-dessous une synthèse de ce projet :

Les territoires du nord-ouest de la Lorraine et du sud de la province belge du Luxembourg forment un bassin de vie transfrontalier rural, marqué par des échanges quotidiens : services, flux de travailleurs frontaliers et liens culturels. Cependant, la frontière franco-belge continue de poser des freins juridiques et administratifs, compliquant le quotidien des habitants et limitant le potentiel de développement de cet espace.

Malgré des initiatives transfrontalières réussies telles que La Lorraine Gaumaise, Land of Memory, SlowTourisme en Grande Région ou la ZOAST LUXLOR, les projets restent souvent ponctuels et manquent de structuration pérenne. Ces limites empêchent une exploitation optimale des ressources socio-économiques de ce bassin de vie, dont le rôle pourrait être renforcé au sein de la dynamique autour du Grand-Duché de Luxembourg, cœur économique de la Grande Région.

Le territoire est par ailleurs confronté à des fragilités rurales communes aux deux côtés de la frontière : manque d'infrastructures, éloignement des centres de décision, vieillissement de la population et perte d'attractivité. Les politiques locales et régionales, limitées à un cadre national, ne suffisent pas à relever ces défis. Il devient donc essentiel de structurer une coopération transfrontalière durable pour améliorer la qualité de vie des habitants et renforcer l'économie locale.

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 08/04/2025 à 12h09
Réference de l'AR : 054-200043693-20250326-2025_016-DE
Affiché le 08/04/2025 ; Certifié exécutoire le 08/04/2025

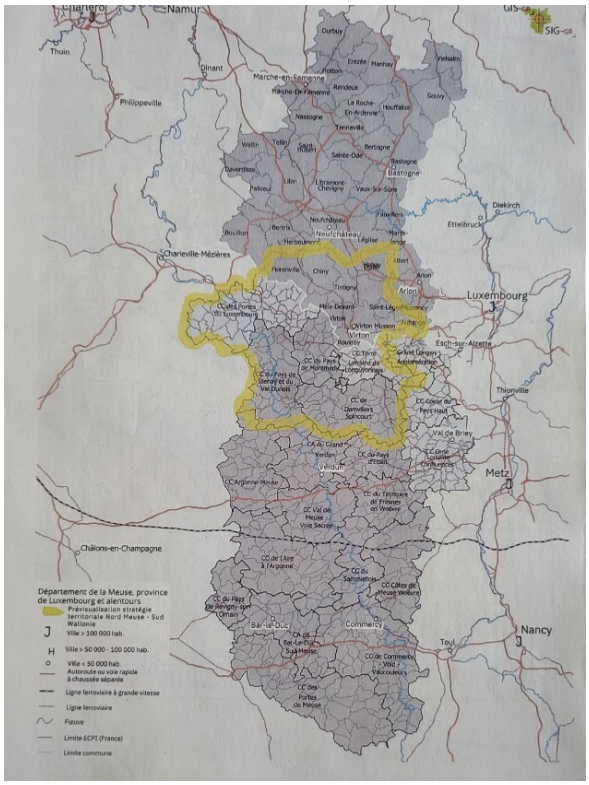

Le projet propose d'élaborer une stratégie transfrontalière opérationnelle et innovante de développement, débutant par un diagnostic approfondi du fait transfrontalier sur ce bassin de vie (Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces - AFOM). Ce travail permettra d'identifier des thématiques prioritaires, validées lors d'ateliers avec élus et acteurs locaux. Ces orientations stratégiques prioritaires guideront la rédaction du plan d'actions opérationnelles et la mise en réseau des parties prenantes, avec des fiches actions détaillées et des responsabilités clairement définies. Une gouvernance adaptée assurera la mise en œuvre et la pérennité de cette stratégie transfrontalière opérationnelle.

Ce projet, à l'initiative du CD55 et avec l'appui du CD54, d'un budget prévisionnel de 616 164 € se déroulerait du 01.04.2025 au 31.03.2027. Il s'appuierait sur une démarche participative mobilisant élus, institutions, entrepreneurs, associations et habitants. Première initiative d'une stratégie transfrontalière opérationnelle entre la Lorraine et la Wallonie, il ambitionne d'inscrire durablement ce territoire dans une dynamique de coopération renforcée, à la hauteur des enjeux partagés.

La T2L a donc l'opportunité d'activer une coopération transfrontalière en sommeil qui doit permettre de dessiner une alternative au raccourci « nord 54= Luxembourg » et de mettre en avant sa singularité au sein du PMF, qui n'est pas un outil franco lux mais bien un outil de coopération également avec la Belgique.

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité
DECIDE DE

- valider la proposition d'engagement et de partenariat du Département de Meurthe-et-Moselle, et du Département de la Meuse dans le projet de coopération transfrontalière TRESOR, issu du troisième appel à projets au titre du programme de coopération transfrontalière Interreg VI A Grande Région,
- - autoriser le président à signer les documents afférents permettant de compléter la candidature de la CCT2L

Le Président

TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS

Fait à LONGUYON le 01/04/2025

Jean-Pierre JACQUE